



Province de Québec
MRC des Pays-d'en-Haut
Municipalité de Lac-des-Seize-Îles

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Prenez avis que lors de la séance ordinaire du conseil municipal qui se tiendra le :

LUNDI 14 SEPTEMBRE 2026, à 18 H

À la salle du conseil, située au 47, rue de l'Église, Lac-des-Seize-Îles.

Le conseil municipal statuera sur une demande de dérogation mineure portant le numéro DDM2026-058, concernant l'immeuble situé au 252, chemin du Village, désigné sous le numéro de matricule 2987-25-6072.

Objet de la dérogation :

La demande vise à :

- Autoriser une marge de recul avant de **6,80 mètres** pour l'agrandissement projeté d'un bâtiment principal, alors que la réglementation en vigueur exige une marge de recul avant minimale de **10 mètres**.
- Autoriser une marge de recul avant de **3,65 mètres** pour une galerie projetée, alors que la réglementation en vigueur exige une marge de recul avant minimale de **8 mètres**.
- Autoriser une marge de recul avant de **3 mètres** pour un escalier projetée, alors que la réglementation en vigueur exige une marge de recul avant minimale de **8 mètres**.

Droit de parole :

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande lors de cette séance.

QUE le public pourra, à tout moment avant la séance, transmettre des questions par écrit aux membres du conseil à l'adresse courriel suivante :

directeur@lac-des-seize-iles.com.

Donné à Lac-des-Seize-Îles, le vendredi 21 août 2026.

Patrick Paradis
Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Patrick Paradis, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Lac-des-Seize-Îles, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-dessus, en affichant copie à chacun des endroits désignés par le Conseil, ce 21^e jour du mois d'août 2026. J'atteste sous mon serment d'office que les faits relatés dans le présent certificat sont vrais.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 21^e jour du mois d'août 2026.

Patrick Paradis
Directeur général et greffier-trésorier